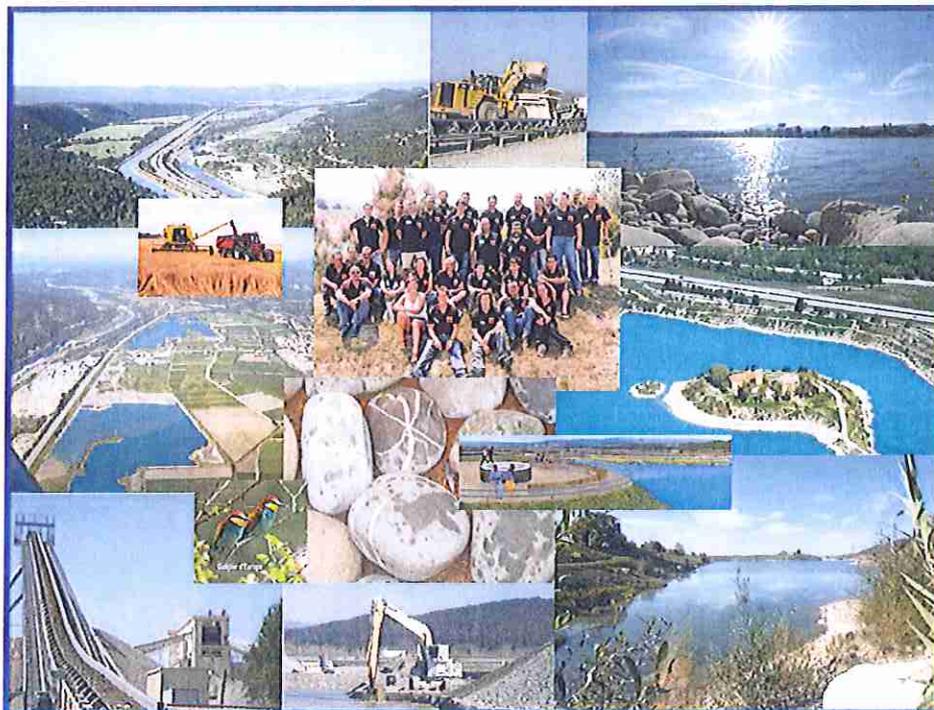




Dossier de demande de renouvellement et extension d'une carrière



Communes de PEYROLLES-EN-PROVENCE et JOUQUES

Volume 8/13 Résumé non technique

SOMMAIRE

A QUOI SERVENT LES CARRIERES ?	3
Le granulat : un besoin quotidien de première nécessité	3
Les carrières : des opportunités pour un territoire.....	4
JUSTIFICATION DU DOSSIER	5
Les spécificités géologiques régionales	5
Besoins en matériaux alluvionnaires.....	5
Le potentiel de la plaine de Peyrolles-en-Provence et Jouques	6
Respect du Protocole Inter-Départemental des terrasses alluviales de la Basse Durance..	6
LA DEMANDE	7
LE DEMANDEUR: DURANCE GRANULATS	8
DURANCE GRANULATS ET LE CANTON: UNE LONGUE HISTOIRE FAITE POUR DURER!	10
Actuellement.....	10
Demain	13
LE PROJET ET SA LOCALISATION	14
Les sites concernés	14
Etat initial des sites	15
Principes d'exploitation	19
C.L.C.S. (Comission Locale de Concertation et de Suivi)	19
INCIDENCES DU PROJET - MOYENS DE MAITRISE PREVUS	20
Synthèse des EFFETS	20
Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000	25
Synthèse des mesures de maîtrise et effets résiduels	26
ETUDE DES DANGERS	30
LE REAMENAGEMENT DES SITES	31
Les Chapeliers → « La Petite Durance »	31
Secteur Est : Extraction à sec→ Réaménagement agricole	32

A QUOI SERVENT LES CARRIERES ?

Le granulat : un besoin quotidien de première nécessité

Les granulats

sont, après l'eau, la principale matière première consommée dans notre pays (7 tonnes par an et par habitant)

Grains de roches, produits naturels des carrières, les granulats sont destinés à la **construction des ouvrages de Génie Civil, du Bâtiment et de Travaux Publics.**



1 m³ de béton
environ 2 tonnes



1 logement
100 à 300 tonnes



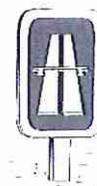
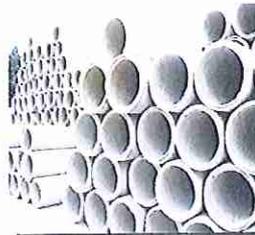
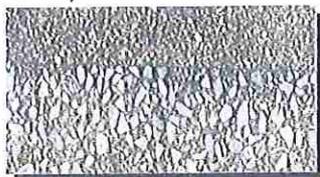
1 hôpital, 1 lycée
20 à 40 000 tonnes



1 km de route
≈ 10 000 tonnes

Actuellement, 400 millions de tonnes de granulats sont produits chaque année en France, pour les besoins de la construction (soit 20 kg par jour et par habitant). **Dans la région PACA**, les besoins en granulats sont légèrement supérieurs, à savoir 21 kg par jour et par habitant, soit **7,3 tonnes par an par habitant.**

Les granulats représentent **95 % des revêtements routiers** et forment **85 % du béton**, lequel se retrouve partout (parpaings, dalles, tuyaux, pavés...).



1 km de d'autoroute
30 000 tonnes

Ils entrent également dans la fabrication du **verre**, du **papier**, de l'**acier** et tant d'autres produits...



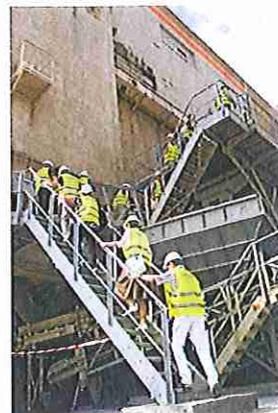
"Les carrières... on en a besoin tous les jours"

Les carrières : des opportunités pour un territoire

Outre la fabrication de granulats pour alimenter la base de l'économie locale, une carrière est source de **nombreuses opportunités** (souvent méconnues) pour un territoire.

En effet, une carrière :

- Créé des **emplois** locaux (directs et indirects),
- Contribue, à travers les nombreuses **taxes locales** versées, au développement de la vie des communes concernées,
- Permet de configurer un nouveau territoire, à travers ses **réaménagements**, toujours dans l'intérêt des parties concernées,
- Dans bien des cas, c'est aussi le moteur de la **vie associative locale** à travers de nombreux sponsors, partenariats et mécénats,
- Pour compenser certains effets de son activité, noue des partenariats très forts avec des associations (de riverains ou d'environnement), des usagers du territoire (communes, agriculteurs,...) pour leur offrir de réelles nouvelles **opportunités de développement**.



Plus généralement, les **études très pointues**, aujourd'hui menées par des spécialistes dans le cadre des dossiers de demande d'autorisations, permettent aux services de l'état et aux collectivités territoriales de bénéficier de connaissances nouvelles sur des secteurs parfois méconnus.



Enfin, les granulats des carrières sont des matériaux pondéreux, donc onéreux à transporter.

C'est pourquoi, le granulat demeure un des derniers produits de consommation courante élaboré à moins de 50 km de son lieu de consommation !

JUSTIFICATION DU DOSSIER

Notre dossier s'appuie totalement sur le Schéma Départemental des Carrières des Bouches-du-Rhône, approuvé par le Préfet en novembre 2008. Les éléments ci-dessous émanent dudit Schéma.

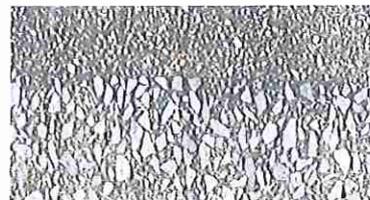
Les spécificités géologiques régionales

En région PACA, contrairement au reste de la France, il n'existe quasiment pas de gisements de roches dures permettant la fabrication de granulats pour les enrobés routiers. Seuls quelques gisements existent à l'extrême Est du département du Var, mais ils ne permettraient pas d'alimenter l'ensemble des besoins du marché. Sinon, les gisements de roches dures les plus proches se situent dans l'Hérault, à l'Ouest de la ville de Sète. Le département des Bouches-du-Rhône, quant à lui, ne dispose d'aucun gisement de roches dures capables de produire de tels granulats.

C'est pourquoi, **le marché des granulats pour enrobés est pourvu dans notre région PACA par des matériaux alluvionnaires**. Dans les Bouches-du-Rhône, seuls les gisements de Durance et de la Crau permettent l'alimentation de ces besoins.

Besoins en matériaux alluvionnaires

Les besoins en granulats alluvionnaires élaborés pour fabriquer des enrobés dans les Bouches-du-Rhône sont de 900 000 Tonnes par an. Pour fabriquer **1 tonne de ces granulats** (sans aucune face ronde), **il est nécessaire d'extraire 2 à 2,5 tonnes de matériaux**. C'est pourquoi, le besoin de gisements alluvionnaires autorisés est de plus de 2 000 000 de tonnes par an.



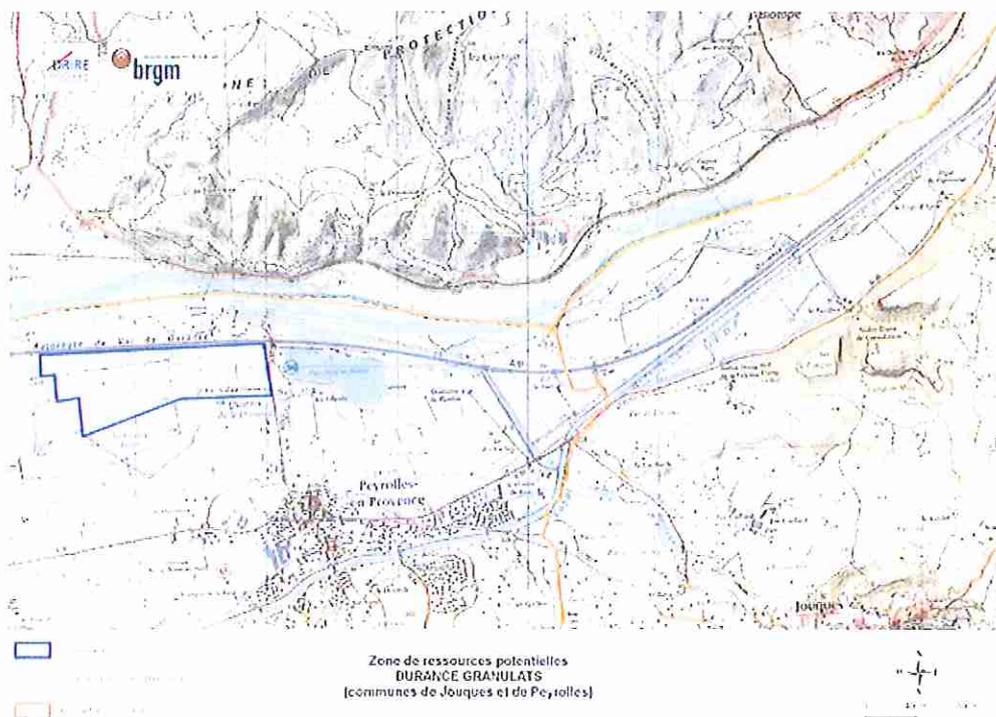
Ce besoin est couvert pour la moitié par la carrière de Durance Granulats à Peyrolles avec son autorisation actuelle de 1 000 000 de tonnes par an.

Les conclusions du Schéma Départemental des Carrières des Bouches-du-Rhône indiquent même qu'à l'horizon 2015 (si les autorisations actuelles ne sont pas renouvelées), **seuls 27% des besoins seront couverts. Il est donc indispensable de reconstituer le potentiel d'extraction des matériaux alluvionnaires.**

Enfin, la population des Bouches-du-Rhône progressant fortement depuis les années 1990, et cette augmentation devant se poursuivre, il est même envisageable de **devoir augmenter ces autorisations d'extraction pour satisfaire ces besoins.**

Le potentiel de la plaine de Peyrolles-en-Provence et Jouques

En 2008, le Schéma Départemental des Carrières des Bouches-du-Rhône a défini différents gisements « stratégiques » à travers **un atlas des gisements à préserver** dont fait partie le gisement de la plaine de Peyrolles-en-Provence et Jouques. (Voir chapitre Le Projet et sa Localisation ci-après)



Respect du Protocole Inter-Départemental des terrasses alluviales de la Basse Durance

D'autre part, afin d'éviter tout gaspillage et surconsommation des matériaux « nobles » des terrasses alluviales de Durance, un protocole a été signé le 13 octobre 1997, entre les Préfets de PACA, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, le Président du SMAVD et le Président du Syndicat Professionnel des Exploitants de Ballastières de la Durance et de ses affluents. Il prévoit, entre autre une « utilisation rationnelle des matériaux » conduisant à **ne pas dépasser 2 300 000 Tonnes de matériaux alluvionnaires extraits par an** en Basse Durance.

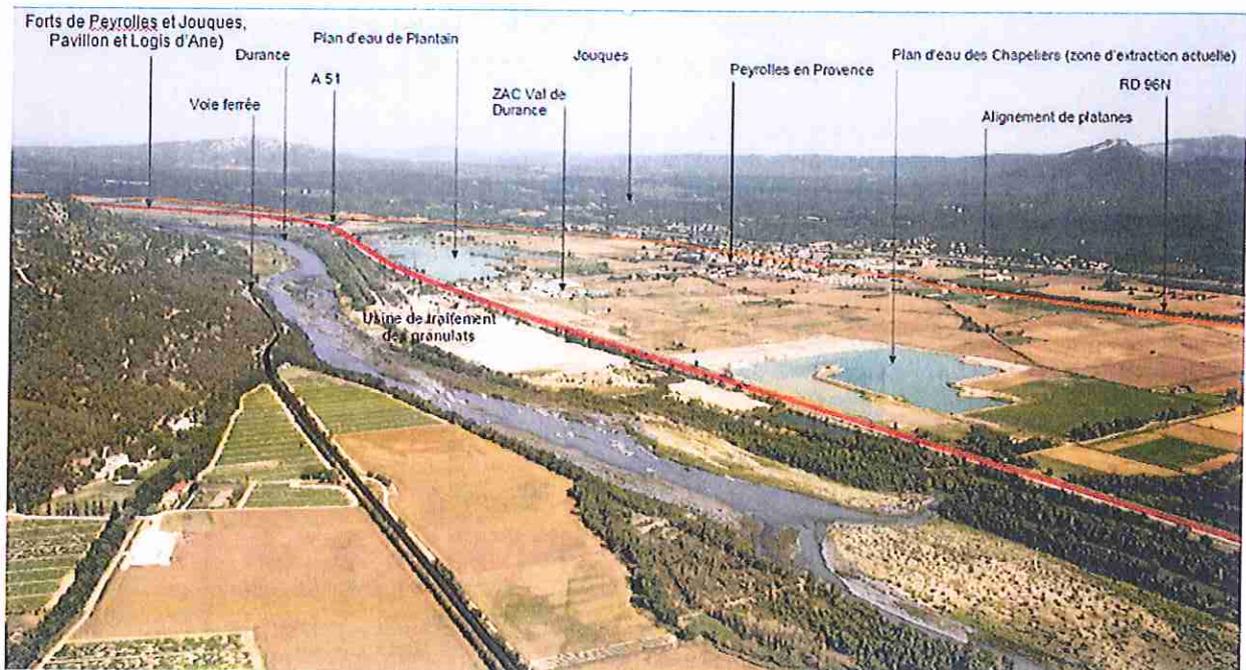
Malgré notre demande (voir ci-après), notre projet permet de respecter cette limite.

LA DEMANDE

En conséquence des éléments précisés ci-avant, nous demandons par le présent dossier :

La possibilité de renouveler et d'étendre l'actuelle exploitation pendant **30 ans supplémentaires des matériaux silico-calcaires des terrasses alluviales de la Durance sur les communes de Peyrolles-en-Provence et Jouques, à raison d'une moyenne d'extraction de 1 100 000 tonnes/an avec des pointes possibles jusqu'à 1 300 000 tonnes/an si besoin.**

Cette autorisation permettra de poursuivre l'alimentation de l'usine existante de fabrication de granulats nobles, sise à Peyrolles-en-Provence avec des **matériaux extraits au plus près.**



Le réaménagement prévu **finalisera le plan d'eau écologique et pédagogique de « la petite Durance »** aux Chapeliers et **contribuera à l'amélioration des performances du secteur agricole** de la plaine de Peyrolles-Jouques.

Le projet, tel qu'il a été défini, **respectera toutes les obligations et recommandations** des chartes et schémas régionaux, départementaux et locaux de gestion des carrières et de son environnement (eau, urbanisme, terrasses alluviales, paysage, etc.).

LE DEMANDEUR: DURANCE GRANULATS



Société par actions simplifiées

Actionnaires :		
	55%	45%
Date de création:	1978	
Effectif:	70 salariés	
Chiffre d'Affaires:	27 M€	

Avec nos 4 sites dans les Bouches du Rhône et notre site dans le Var, à Durance Granulats, nous :

- extrayons, concassons, criblons, lavons... des alluvions silico-calcaires et des roches massives,
- recyclons les déchets inertes du BTP,
- réaménageons nos sites dans l'intérêt collectif.

Avec plus de 2 millions de tonnes vendues par an, nous sommes les **leaders des granulats pour le grand pays d'Aix en Provence**.

Avec plus de 200 000 tonnes de déchets du BTP recyclés par an, nous sommes un des précurseurs et **leaders du recyclage dans les Bouches-du-Rhône**.

Ainsi, depuis plus de 30 ans, Durance Granulats est un pilier de la construction et de l'aménagement de la région. Nos granulats permettent d'apporter des solutions de proximité aux besoins spécifiques des communes ou industriels de la région.

Par nos contributions financières (taxe professionnelle, taxe à l'essieu, taxe foncière, partenariats sportifs et culturels...), nous participons à la vie locale, et apportons notre pierre au dynamisme de la région aixoise.

Nos réaménagements de sites offrent des espaces d'intérêt majeur pour la collectivité.

Avec nos 70 salariés directs et près de 300 emplois indirects sur l'ensemble de nos sites, nous jouons un rôle social primordial dans la région.



Plus spécifiquement, **le site de Peyrolles-en-Provence** abrite le siège de notre société, la base maintenance pour l'ensemble des carrières mais également notre site le plus important en terme de volumes mais aussi en terme de qualité des matériaux élaborés. Les granulats silico-calcaires fabriqués sur ce site contribuent depuis de nombreuses années à **l'alimentation des besoins quotidiens en granulats tout comme à l'approvisionnement des chantiers structurants de la région** (aéroports, autoroutes, routes, bâtiments, ouvrages d'art, ligne LGV, Cadarache, Iter,...).



Membre du réseau **Granulat⁺**
ENGAGEMENT RESPONSABLE
 s'engage à produire autrement
 les granulats du BTP

L'activité carrières et matériaux d'EUROVIA en Méditerranée regroupe un réseau de huit sociétés représentant une quarantaine de sites de carrières, d'installations d'accueil-tri-recyclage des déblais inertes de chantier et de dépôts situés sur l'ensemble du pourtour méditerranéen français.

A DURANCE GRANULATS, avec nos 5 sites d'exploitation, nous nous sommes engagés dans la démarche **Granulat⁺**, qui s'articule autour de trois axes principaux:



Depuis une quinzaine d'années, nous avons développé chez DURANCE GRANULATS comme sur tous les sites d'EUROVIA en Méditerranée, de nouveaux process et avons perfectionné nos installations pour valoriser 100% de nos ressources. Par des traitements novateurs des matériaux terreux et argileux, par un accueil et un tri optimisé des déblais inertes de chantier, par des projets de réaménagement ambitieux, **nous maîtrisons ainsi un savoir-faire unique et valorisons ce qui devient usuellement un déchet.**

C'est cette démarche qui permet de garantir la seule utilisation « noble » des matériaux silico-calcaires de Peyrolles-Jouques, car les matériaux produits sur nos autres sites sont réservés à d'autres usages (remblais, maçonnerie, VRD,...).

DURANCE GRANULATS ET LE CANTON: UNE LONGUE HISTOIRE FAITE POUR DURER!

Actuellement

Nous, DURANCE GRANULATS avons exploité sur PEYROLLES-EN-PROVENCE:

- de 1989 à 2003, une carrière d'alluvions à « PLANTAIN »,
- puis de 2003 à aujourd'hui, une carrière d'alluvions aux « CHAPELIERS »,

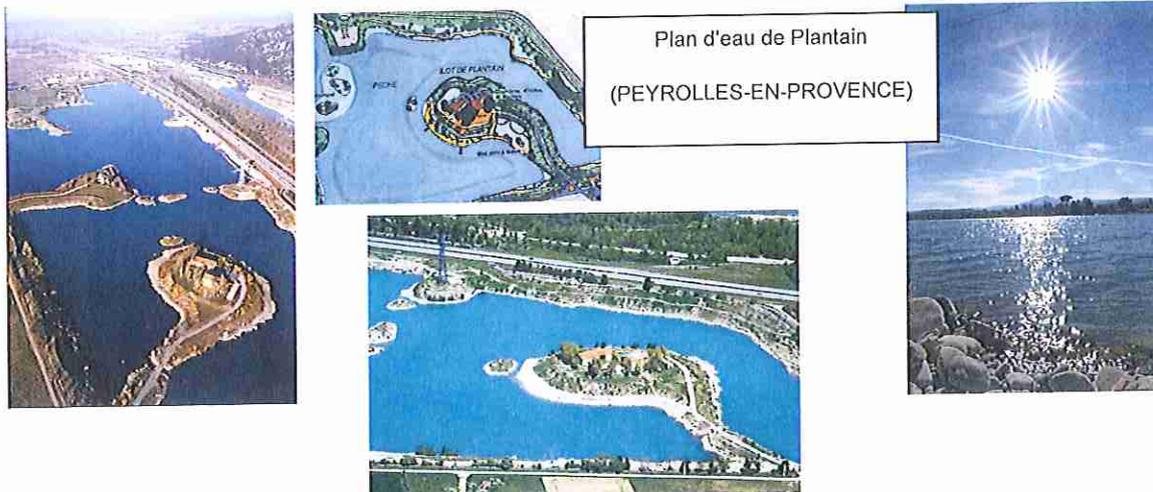


afin d'alimenter l'usine de traitement de granulats située sur la même commune, ce qui permet depuis toutes ces années :

- d'approvisionner le marché régional en granulats nobles pour alimenter notamment les industries routières et de la construction,
- de générer 50 emplois directs et 150 emplois indirects sur le canton de PEYROLLES-EN-PROVENCE,



- de contribuer après extraction à des réaménagements structurants pour le canton :
 - réalisation d'un plan d'eau de loisirs gratuit aujourd'hui très fréquenté (4000 baigneurs/jour en été et nombreuses manifestation sportives et culturelles), le Plan d'eau de Plantain à PEYROLLES-EN-PROVENCE,



Plan d'eau de Plantain
(PEYROLLES-EN-PROVENCE)



Concepteur du lac de Peyrolles



Devenu un des sites majeurs d'attraction du Pays d'Aix, le plan d'eau résulte du réaménagement de la carrière exploitée par Durance Granulats.
Sa création est issue de la volonté concertée de l'ensemble des acteurs du territoire d'offrir un écoin capable d'accueillir aussi bien des baigneurs que des manifestations sportives importantes: un challenge réussi!!!
Nous sommes aujourd'hui très fiers d'y accueillir les épreuves du 1^{er} IRONMAN du Pays d'Aix.

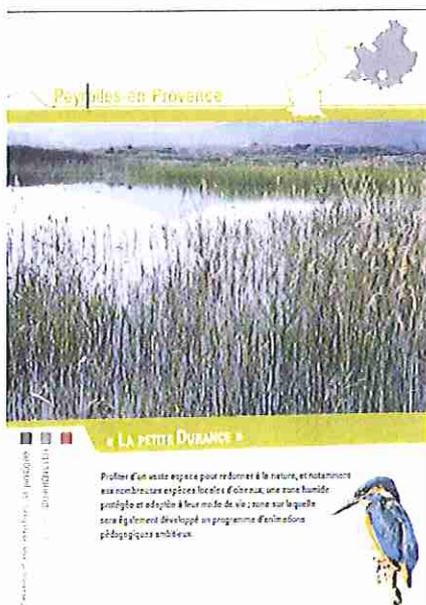
DURANCE GRANULATS



IRONMAN 70.3 PAYS D'AIX FRANCE

Peyrolles, le 25/09/11

1500 participants



- o et d'un autre à vocation écologique et paysagère (Plan d'eau des Chapeliers à PEYROLLES-EN-PROVENCE)

Ensemble, ils forment un complexe touristique alliant qualité et diversité des activités.

Plan d'eau des Chapeliers « La Petite Durance » (PEYROLLES-EN-PROVENCE)



- De participer à travers des **taxes locales** (CET, TGAP, taxes foncières, fiscalité indirecte,...) ou des **contributions volontaires** (partenariats, mécénats, sponsoring, Taxe d'aménagement de la Durance...) au financement et au développement du Canton de Peyrolles-en-Provence. Chaque année, ce sont près **d'1,5 millions d'Euros** que l'activité de Durance Granulats permet d'insuffler dans la vie locale !



Ex : La foire du Roi René à laquelle nous sommes attachés et que nous soutenons.

- De contribuer à **l'animation du territoire**, à travers des visites scolaires, des journées portes ouvertes,.....



Ex : Journée Portes Ouvertes 2009

Demain

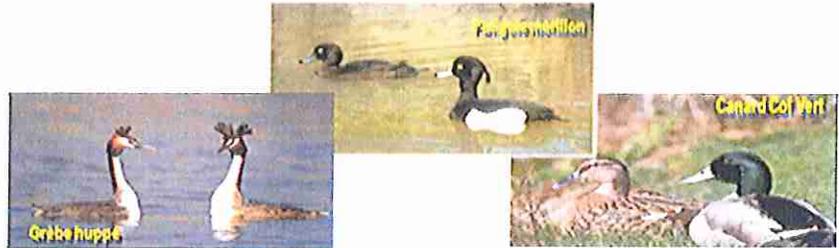
Notre actuel arrêté d'autorisation d'exploitation de la carrière s'arrête en 2015, mais nous risquons de **manquer de matériaux dès la fin 2012**.

C'est pourquoi nous avons d'ores-et-déjà réfléchi à un projet qui permet, non seulement de **pérenniser pour 30 années supplémentaires** ce qui est cité précédemment, mais également de :

- **Moderniser notre usine** de traitement des granulats, grâce à cette durée d'amortissement,
- Créer un **aménagement global du territoire** de Peyrolles-en-Provence et Jouques comprenant :



- o Une **pérennisation de l'activité agricole** sur les deux communes (remembrements, amélioration de l'arrosage et de la gestion de l'eau pour l'agriculture, amélioration de la qualité des terres...),
- o La poursuite de l'aménagement de l'espace dans **l'intérêt de la collectivité** au niveau du plan d'eau des Chapeliers,



- o Une **augmentation la propriété foncière de la commune** de Peyrolles-en-Provence (Chapeliers 1 et 2),
- o Une **réduction des émissions de CO2** de notre activité en conformité avec la charte de développement durable de la Communauté du Pays d'Aix (projet Ferroviaire, mis en place d'énergies renouvelables, extraction optimisée, transport par bandes transporteuses, substitution d'énergies fossiles par des alimentations électriques,...)



A travers ce projet, nous souhaitons conserver et démontrer davantage notre attachement à ce secteur où notre société travaille et nos salariés vivent depuis plus de 30 ans.

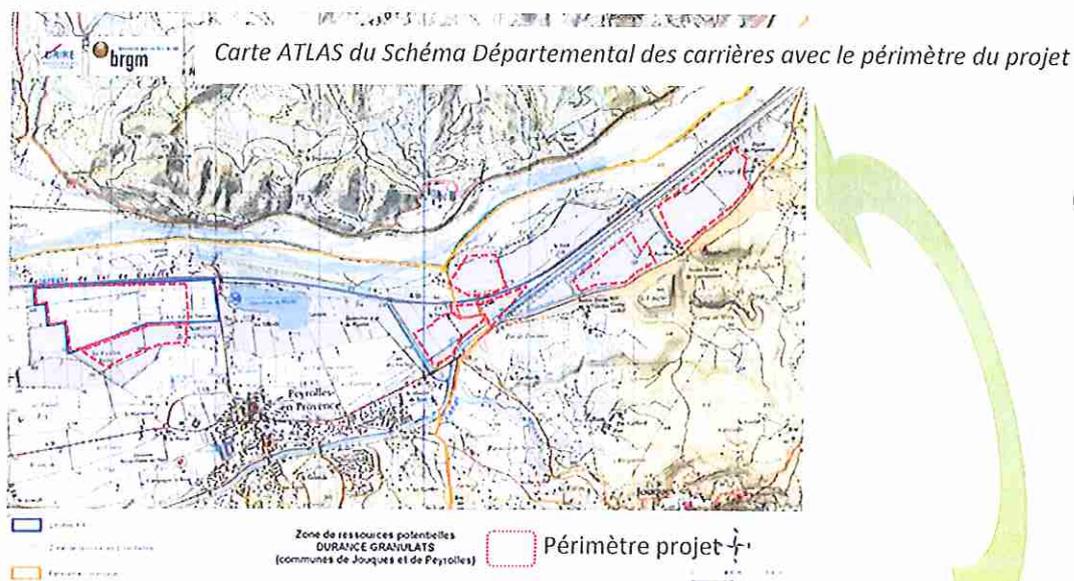
LE PROJET ET SA LOCALISATION

Le projet de renouvellement et d'extension de la Carrière de Peyrolles-en-Provence et Jouques concerne une surface totale de 177,2 ha environ (plan d'eau actuel compris).

Il permet l'extraction de 33 millions de tonnes d'alluvions qui seront acheminés vers notre usine pour y être traités et commercialisés.

Les sites concernés

Il s'inscrit en totalité dans des **zones où l'urbanisme est favorable** aux activités de carrières et à l'intérieur des **gisements remarquables** (voir zones grisées sur le plan ci-dessous) pour alimenter le marché régional, identifiés par le Préfet à travers le **Schéma Départemental des Carrières** des Bouches-du-Rhône de 2008.



L'emprise globale peut se décomposer en **deux zones distinctes**:

Les Chapeliers

Ce secteur constitue la partie Ouest du projet dans laquelle nous exploiterons dans la nappe (extraction en eau) en :

- exploitant par un approfondissement sur 35 ha environ le plan d'eau des Chapeliers déjà extrait sur 58 ha,
- étendant par élargissement ce **plan d'eau** de 23 ha de terres au sud de ce plan d'eau, qui sont soit en friche (sur 5 ha), soit couvertes de blé et de plantes oléagineuses (18 ha).



Fort de Peyrolles-Fort de Jouques- Pavillon-Logis d'Anne

Ce secteur agricole cultivé en bordure de l'A51 du canal EDF et de la RDN 96, constitue la partie Est du projet.

Nous l'exploiterons au-dessus de la nappe (extraction à sec) sur 96,2 ha et redonnerons à cet espace sa **vocation agricole**.

